



SYNDICAT

Pays de Maurienne
SAVOIE

BILAN D'ACTIVITÉS 2018



Animés par le projet de mutualiser des compétences au profit d'une politique de territoire plus efficace, les élus de Maurienne ont décidé, en 2018, d'apporter leur confiance au Syndicat du Pays de Maurienne en lui transférant la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) et en lui confiant la gestion des six "écoles de musique" au sein d'un seul et même Établissement d'Enseignements Artistiques.

Pour la première fois, le SPM assurera également la gestion des transports scolaires à l'échelle de la vallée, pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan.

Gageons que le Pays de Maurienne puisse répondre en 2019, au défi de rendre le territoire de Maurienne encore plus attractif et encore plus dynamique pour le plus grand plaisir de ses habitants.

Pour 2019, je nous souhaite de continuer à réussir ensemble, dans une ambition partagée et le respect de toutes les collectivités - Communautés de Communes et Communes - et de tous les citoyens.

Yves Durbet
Maire de la Tour-en-Maurienne - Président du SPM

SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE (SPM)

CRÉATION

4 décembre 2000 en substitution de l'Association des Maires de Maurienne.

COMPOSITION

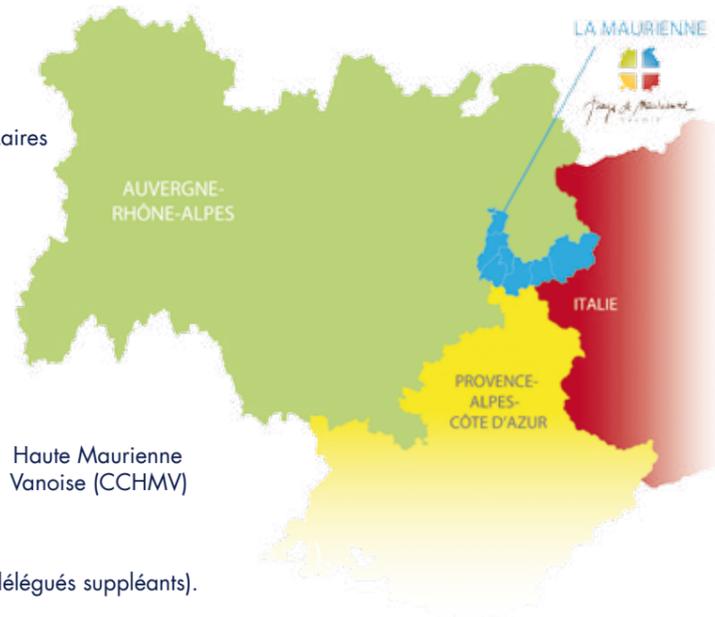
5 Communautés de Communes :

- | | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| Porte de Maurienne (CCPM) | Canton de La Chambre (4C) |
| Cœur de Maurienne Arvan (3CMA) | Maurienne Galibier (CCMG) |
| | Haute Maurienne Vanoise (CCHMV) |

• 1 Comité Syndical constitué de **56** délégués titulaires (+ 56 délégués suppléants).

• 1 bureau composé de **1** Président, **8** Vice-présidents et **5** autres membres :

- | | |
|--|--|
| - Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), transfrontalier | - agriculture et forêt (dont l'abattoir) |
| - culture, Pays d'Art et d'Histoire, grands événements | - industrie, artisanat, commerce, TIC |
| - personnel et finances | - rivières, environnement |
| - transport et transports scolaires | - tourisme |



COMPÉTENCES

Le SPM est un **syndicat de projets** s'élargissant, en fonction des compétences transférées, vers un syndicat de "Services". La dernière modification des statuts a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 13 décembre 2018.

En 2018, le SPM s'organise autour des compétences suivantes à l'échelle de la vallée de la Maurienne :

POLITIQUES CONTRACTUELLES



POLITIQUES CONTRACTUELLES

Études, programmation, animation, gestion et évaluation des procédures contractuelles concernant l'intérêt du territoire.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL



SCoT

Élaborer, mettre en œuvre, suivre, évaluer, modifier et réviser le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



INDUSTRIE - ARTISANAT - COMMERCE

Apporter un soutien aux structures collectives de développement économique.



AGRICULTURE

Accompagner, encourager le développement des filières agricoles et promouvoir ce secteur à l'échelle de la vallée. Apporter un soutien aux structures collectives et aux organisations agricoles. Le SPM est propriétaire de l'abattoir Maurienne.



TOURISME

Apporter un soutien aux structures collectives touristiques dont l'objet concerne l'ensemble de la vallée.



JEUNESSE

Financer la Mission Locale Jeunes de Maurienne et désigner ses représentants dans les organes de la MLJ.

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT



POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES

Gérer les politiques environnementales et climatiques.



ÉCO-MOBILITÉ

Promouvoir, sensibiliser, développer, exploiter, gérer des services liés à l'éco-mobilité ou toutes autres solutions alternatives à l'usage de la voiture individuelle.



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Exercer, en lieu et place des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP) membres du SPM, la compétence GEMAPI dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du Code de l'Environnement.

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES



EEA MAURIENNE

Entretien et faire fonctionner les établissements d'enseignements artistiques, écoles de musique et conservatoire de musique à rayonnement communal, définis d'intérêt communautaire par délibération de la Communauté de Communes concernée.

TRANSPORTS SCOLAIRES



Le SPM est autorité organisatrice de second rang des transports scolaires. À ce titre, il définit l'étendue et les modalités de mise en œuvre du service, dans le cadre :

- d'une délégation de compétences de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur les territoires des Communautés de Communes de la CCPM, 4C, CCMG et CCHMV,
- d'une délégation partielle de compétence de la 3CMA (AOM).

RESSOURCES HUMAINES

Le SPM compte **17 agents** au 31 décembre 2018 soit un total de 12 ETP.

En 2019, le SPM intégrera **51 agents supplémentaires**.

Yves DARBET
Président du SPM

Votre contact technique :
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr

BUDGET 2018

Le SPM dispose de deux budgets : un budget principal et un budget annexe relatif au Transport Scolaire, assujetti à la TVA.

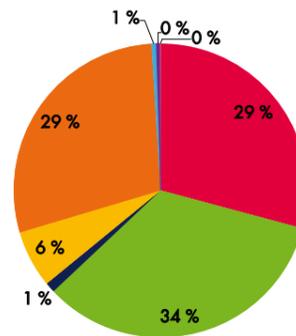
Pierre-Marie CHARVOZ
Vice-Président

Vos contacts techniques :
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr
Christine FACIN
secretariat@maurienne.fr

BUDGET PRINCIPAL SPM - FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

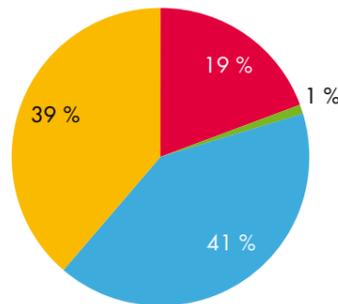
		% arrondis
Charges à caractère général	527 275.00 €	29 %
Charges de personnel et frais assimilés	610 727.00 €	34 %
Dépenses imprévues de fonctionnement	20 000.40 €	1 %
Virement section d'investissement	113 931.16 €	6 %
Autres charges de gestion courante	517 021.00 €	29 %
Intérêts des emprunts	9 123.00 €	1 %
Dotations aux amortissements	7 986.00 €	0 %
Charges exceptionnelles	785.00 €	0 %



TOTAL 1 806 848.56 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		% arrondis
Exédent antérieur reporté	349 042.56 €	19 %
Produits de services	18 127.00 €	1 %
Dotations, subventions	740 166.00 €	41 %
Participations des collectivités locales	699 513.00 €	39 %

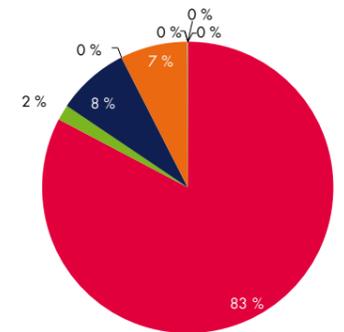


TOTAL 1 806 848.56 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE - FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

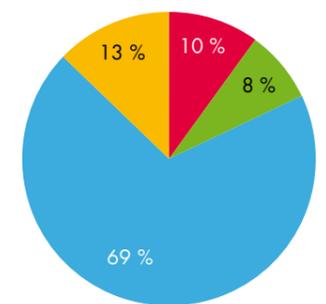
		% arrondis
Charges à caractère général	2 389 623.00 €	83 %
Charges de personnel et frais assimilés	49 525.00 €	2 %
Dépenses imprévues de fonctionnement	231 511.90 €	8 %
Virement section d'investissement	1 306.00 €	0 %
Autres charges de gestion courante	214 450.00 €	7 %
Intérêts des emprunts		0 %
Dotations aux amortissements	694.00 €	0 %
Charges exceptionnelles	1 547.00 €	0 %



TOTAL 2 888 656.90 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		% arrondis
Exédent antérieur reporté	288 656.90 €	10 %
Transport voyageurs	230 000.00 €	8 %
Subvention département	2000 000.00 €	69 %
Participations des collectivités locales	370 000.00 €	13 %

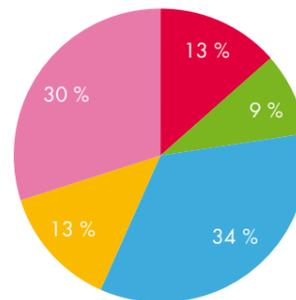


TOTAL 2 888 656.90 €

BUDGET PRINCIPAL SPM - INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

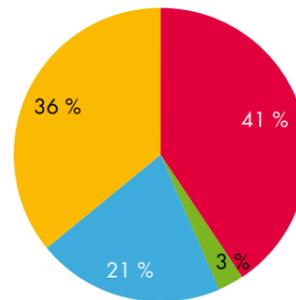
		% arrondis
Solde d'exécution reporté	37 793.66 €	13 %
Remboursement d'emprunts	25 610 €	9 %
Immobilisations incorporelles	95 571.00 €	34 %
Immobilisations corporelles	37 500.00 €	13 %
Immobilisations en cours	83 968.00 €	30 %



TOTAL 280 442.66 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

		% arrondis
Virement de la section de fonctionnement	113 931.16 €	41 %
Dotations aux amortissements	7 986.00 €	3 %
Dotations, fonds divers et réserves	57 793.66 €	21 %
Subventions d'investissement	100 731.84 €	36 %

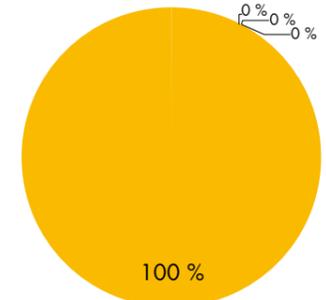


TOTAL 280 442.66 €

BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE - INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

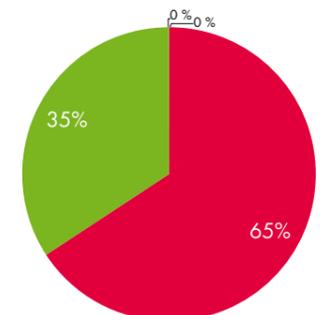
		% arrondis
Solde d'exécution reporté		0 %
Remboursement d'emprunts		0 %
Immobilisations incorporelles		0 %
Immobilisations corporelles	2 000.00 €	100.00 %



TOTAL 2 000.00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

		% arrondis
Virement de la section de fonctionnement	1 306.00 €	65 %
Dotations aux amortissements	694.00 €	35 %
Dotations, fonds divers et réserves		0 %
Subventions d'investissement		0 %



TOTAL 2 000.00 €



CONTRAT TERRITORIAL DE LA SAVOIE (CTS)

2018 TEMPS FORTS

Suite à la validation de l'avenant par la Commission Permanente du Département en date du 23 mars 2018, le comité de pilotage a validé au cours de l'année 2018 **près de 600 000 € de crédits CTS** en investissement et en fonctionnement.

QUELQUES ACTIONS PHARES

- Soutien au développement culturel de la vallée (animation, manifestations, investissements) = 94 405 €.
- Soutien à la pratique du vélo et du VAE (animation, études, investissements) = 56 214 €.
- Soutien aux services de proximité notamment en direction des publics en difficulté (animation, formations, investissements) : 269 095 €.

ACCENTUER LA MOBILISATION DES CRÉDITS CTS 2019-2022, 4 ANS POUR CONSOMMER L'INTÉGRALITÉ DES CRÉDITS CTS

- Lancement d'un appel à projets pour la réalisation d'actions sur l'immobilier de loisirs.
- **Entretien des cours d'eau** : la prise de compétence GEMAPI par le SPM va accélérer la consommation des crédits.
- **Schéma de dessertes forestières** : point sur l'étude réalisée en Haute Maurienne pour essaimage, le cas échéant, sur un autre massif de Maurienne.

2019

Yves DURBET
Président du SPM

Votre contact technique :
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL POUR L'HÉBERGEMENT DES SALARIÉS DU CHANTIER LYON-TURIN DANS LE PARC PRIVÉ LOCATIF



Dans le cadre de la mobilisation de 380 logements dont 180 nécessitant des travaux avec aides financières, selon différentes modalités (amélioration énergétique, logement moyennement dégradé ou très fortement dégradé à réhabiliter), de l'accompagnement de la mise en location et de l'offre pour une sécurisation des loyers avec l'intermédiation locative, le dispositif d'animation envisagé prévoit :

- un **PIG** porté par le SPM qui permet, avec l'aide d'un prestataire, d'accompagner les bailleurs,
- un lieu unique pour toutes les démarches : la **Maison de l'Habitat** à Saint-Jean-de-Maurienne.

2018 TEMPS FORTS

L'opérateur URBANIS / LA SASSON (73) apporte aux propriétaires de logement intéressés par la rénovation de leur bien et leur mise en location :

- des conseils techniques suite à une visite : esquisse d'aménagement, prescriptions, chiffrage sommaire des travaux, évaluation des performances énergétiques,
- des conseils financiers et fiscaux.

Il réalise ensuite le montage et le suivi des dossiers de demande de subvention jusqu'au paiement.

DEPUIS LA FIN DU 1ER TRIMESTRE 2018

- 49 contacts ont été traités
- 23 biens ont pu être visités
- 18 études de faisabilité ont été réalisées ce qui représente environ 35 logements. (2/3 sur le secteur de Saint-Jean-de-Maurienne et 1/3 sur Modane)
- 2 dossiers sont en cours de montage.

Les toutes premières opérations pourraient utilement être lancées au plus tôt en 2019 sur les bassins de Saint-Jean-de-Maurienne et Modane sous réserve d'un engagement effectif des prochains travaux par TELT et SNCF Réseau.

2019



Yves DURBET
Président du SPM

Votre contact technique :
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr

© 3CMA - Maison de l'Habitat à St-Jean-de-Maurienne

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAURIENNE

100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

- ***TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE (TEPOS)**
- ***TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE (TEPCV)**
- ***TERRITOIRE HYDROGÈNE**

La Maurienne, **labellisée Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPoS-CV)** par l'État ; la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), s'engage d'ici 2050 à :

- réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique,
- couvrir ses besoins par les énergies renouvelables locales pour atteindre l'équilibre entre productions et consommations d'énergie.

2018 TEMPS FORTS

LA MAURIENNE AGIT AU CÔTÉ DU DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Afin d'aider les ménages en situation de précarité énergétique, les élus du SPM ont acté l'engagement du territoire dans un **Système Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME)**. Ces ménages seront accompagnés dans la maîtrise de leur consommation par l'intervention d'un ambassadeur de l'énergie et la mise en place de petits équipements peu onéreux permettant rapidement des économies et/ou un gain de confort.
- **4 000 ampoules leds vont être distribuées en Maurienne** : mardi 5 juin, Yves Durbet, Président du SPM, Stéphane Aubert, Directeur Développement Territorial EDF Commerce Auvergne-Rhône-Alpes, en présence de M^{me} Hars, Vice-Présidente du Département de la Savoie déléguée à l'Autonomie et à la Santé, ont remis aux structures sociales de Maurienne, des ampoules à LEDs qui seront distribuées aux ménages en précarité énergétique.

LE DÉVELOPPEMENT DU VAE BOOSTÉ PAR LES AIDES DE L'ÉTAT (TEPCV)

458 680 € est la subvention accordée par l'État pour développer la mobilité douce : Saint-François-Longchamp, Modane et Val Cenis ainsi que les Communautés de Communes Maurienne Galibier et Porte de Maurienne bénéficient de ces crédits pour l'installation d'équipements cyclo. Les Communautés de Communes Haute Maurienne Vanoise et Cœur de Maurienne Arvan ont suivi cette dynamique et opté pour l'installation d'équipements identiques. Sur l'année, ces collectivités ont ainsi investi près de 250 000 € dans l'installation de :

- 380 racks à vélo dont 20 avec chargeurs pour VAE,
- 12 bornes de recharges pour VAE dont 6 permettant également la recharge de véhicules électriques,
- 3 stations de location de VAE en libre-service.

ITINÉRAIRE CYCLABLE

Le bureau d'études Oxalis a été retenu comme Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour accompagner le SPM dans la réalisation de l'itinéraire cyclable de fond de vallée. Visites de terrain, rencontres des partenaires, première analyse environnementale du tracé, voici les premières étapes d'un projet ambitieux qui devrait prendre corps dès 2020.

MASSIFIER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Rénover l'habitat privé est un enjeu fort pour la Maurienne. 30 % des dépenses énergétiques du territoire sont réalisées par le secteur résidentiel et le chauffage représente 74 % des dépenses énergétiques d'un ménage. La création d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) est un outil pour accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation et mobiliser les acteurs privés.

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

- En lien avec le programme ALCOTRA et afin de lutter contre l'autosolisme, la Maurienne souhaite **expérimenter et promouvoir différentes solutions d'autopartage**.
- Continuer à **implanter sur le territoire des équipements cyclo** favorisant la pratique du vélo et du VAE en Maurienne.

ITINÉRAIRE CYCLABLE

Réaliser les études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un itinéraire cyclable d'Aiton à Bonneval-sur-Arc, dont le montant des travaux est estimé à 15 M€. Les études porteront sur la définition des aménagements et des enjeux environnementaux (études réglementaires, inventaire faune-flore).



© SPM - 5 juin 2018, opération de distribution d'ampoules à LEDs

Yves DURBET
Président du SPM

Votre contact technique :
Julie RAUX
contrat.pays@maurienne.fr



2019



CULTURE

Le SPM s'engage pour le **développement culturel du territoire** :

- en portant, depuis le 1^{er} janvier 2019, l'Établissement d'Enseignements Artistiques Maurienne (EEA),
- en accompagnant, collectivement ou individuellement, les opérateurs culturels du territoire,
- en initiant et en finançant, aux côtés de ses partenaires, la Biennale Culturelle en Maurienne,
- en éditant et en animant un agenda culturel numérique alimenté par la base de données APIDAE,
- en soutenant, dans le cadre du CTS, la création ou la rénovation d'équipements culturels.



2018
TEMPS FORTS

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Préparation du transfert au 1^{er} janvier 2019 avec les 6 collectivités employeuses et le collectif de directeurs-trices : simulations financières, transfert des agents, gouvernance, harmonisation de l'offre d'enseignement...

BIENNALE CULTURELLE EN MAURIENNE : UNE 3^{ÈME} ÉDITION AGRICULTURELLE

- Suivi du projet "Graines de Maurienne" avec le collectif artistique Fusées et 1^{ère} Graine de folie du 12 au 14 octobre 2018 entre la Ferme des Aubracs et le Lycée de Saint-Michel-de-Maurienne.
- Suivi des 6 projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets "Échos de la Biennale" (projets d'habitants et/ou d'associations locales liés à la Biennale Culturelle en Maurienne).
- Suivi des actions de sensibilisation à l'alimentation durable et locale, avec le prestataire retenu AGATE Territoires.

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DES OPÉRATEURS CULTURELS

En complément du Groupe Opérateurs Culturels, réuni régulièrement, initiation d'une journée de partage artistique et pédagogique des enseignants des EEA Maurienne et création d'un groupe de travail culture/jeunesse avec le Département et AGATE Territoires.



© Maxence Auclair - Graine de folie # chez Sylvain Coly



agenda-culturel.maurienne.fr

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES MAURIENNE (EEA)

- Mise en œuvre effective du **transfert des agents**.
- Élaboration du budget 2019 de l'EEA et de la clé de répartition de la charge financière auprès des 5 Communautés de Communes.
- Création de la Commission EEA, du Collectif d'Orientation Pédagogique et du Conseil d'Établissement.
- Écriture du Projet d'Établissement et du Règlement Intérieur.
- Harmonisation des tarifs et de l'offre d'enseignement.
- **Mise en place des inscriptions 2019-2020 et du paiement en ligne.**
- Dossier de classement Conservatoire à Rayonnement Intercommunal.

BIENNALE CULTURELLE EN MAURIENNE

- Poursuite du projet "Graines de Maurienne" avec le collectif artistique Fusées : Graine de folie #2 le 30 mars à l'Atelier du bleu de Val Cenis - Sollières, et Graine de folie #3 à l'automne 2019 en Porte de Maurienne.
- Suivi des 6 projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets "Échos de la Biennale".
- Suivi des actions de sensibilisation à l'alimentation durable et locale.
- Suivi de la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle tout au long de la vie Maurienne (État / Région / Département / Conseil Savoie Mont-Blanc / SPM / CCHMV).

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DES OPÉRATEURS CULTURELS

- Refonte du Groupe Opérateurs Culturels Maurienne (membres, fonctions).
- Poursuite du travail engagé avec le groupe culture/jeunesse Maurienne.
- Collaboration à l'opération départementale "Osez les arts" le 18 mai à Saint-Jean-de-Maurienne.

2019

PATRIMOINE / PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES HAUTES VALLÉES DE SAVOIE

fondation **facim** VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE
www.fondation-facim.fr

Le PAH est un label national attribué par le Ministère de la Culture aux quatre vallées, Maurienne, Tarentaise, Beaufortain, Val d'Arly. Il est la manifestation d'une politique volontaire et qualitative portée par les collectivités territoriales afin de préserver et valoriser les richesses culturelles et patrimoniales. Il conduit une action culturelle commune s'appuyant sur 6 itinéraires thématiques développés par la fondation FACIM avec le soutien du Conseil Départemental de la Savoie :

- Chemins du Baroque®
- Pierres-fortes de Savoie
- Terres des Alpes
- Archipels d'altitude
- Voyages autour de la table
- Chemins de l'hydroélectricité®

et un Dispositif thématique pluri-annuel (3 à 4 ans) d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (DIAP) qui renforce la logique d'itinéraires : alpages et agropastoralisme, chemins de l'hydroélectricité® et industrie, tourisme industriel.

Le SPM porte le label et le poste de référent PAH. Il permet la mise en place d'un programme d'activités de découverte tout au long de l'année en lien avec les guides conférenciers et les acteurs touristiques et culturels de la vallée.

2018
TEMPS FORTS

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

- **Activités phares** : visites des centrales EDF, sorties "À la rencontre des alpagistes", visites guidées nocturnes des villages et des forts, excursions en Italie.
- Participation à la manifestation liée aux 500 ans de la chapelle Saint Sébastien de Lanslevillard (Commune de Val Cenis) : programmation de 2 Surprises baroques (visites scénarisées composées d'un guide, un musicien et d'un comédien).
- **JEP** : conférences en images dans les maisons de retraite et visites guidées.
- **Saveurs d'Automne** : nouvelle conférence présentée au Museobar lors de l'Automne Italien et au Salon du Livre d'Hermillon.

ACTIVITÉS SCOLAIRES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- **Un nouvel outil "J'habite la montagne"** : accompagnés d'un guide, déambulez dans un village de montagne et tentez d'en comprendre l'évolution (urbanisme, architectures, modes de vie, interactions entre les espaces et les activités humaines). Prolongez en salle autour de 4 maquettes "montagne" reproduisant un versant d'un massif que chacun pourra aménager.



© FACIM - J'habite la montagne

PARCOURS PHOTOGRAPHIQUE PÉRENNE EN MAURIENNE SUR LES CHEMINS DE L'HYDROÉLECTRICITÉ®

En 2015-2016, l'artiste plasticienne Sylvie Bonnot a réalisé un reportage photographique à l'échelle du PAH, montrant comment barrages, conduites et usines s'intègrent aux autres usages de la montagne.

En collaboration étroite avec les Communes concernées et EDF UPAlpes, le fruit de ce travail sera présenté au public, à partir de juillet 2019 et durant les 4 années à venir, dans un **parcours d'une vingtaine de photographies grand format exposées en extérieur**, permettant de prolonger la découverte au cœur de la vallée, autour des sites hydroélectriques, dans les villages, comme au long de l'Arc et autres rivières de la vallée.

RENOUVEAU DES CHEMINS DU BAROQUE® ET OPÉRATION INTER - ESPACES VALLÉENS ESCAPADES BAROQUES DANS LES ALPES (2019-2020)

Les Chemins du baroque®, 1^{er} itinéraire culturel fondateur créé dans le cadre du PAH, lancé en 1992 en étroite collaboration avec les Communes et le clergé, **se renouvellent**.

Les résultats attendus de cette opération doivent se traduire par un renforcement de la fréquentation estivale de la montagne, une hausse du nombre d'entrées dans les sites et des nuitées générées par des séjours en itinérance.

Ces résultats seront le fruit de l'élaboration collective et coordonnée d'une offre touristique de découverte immersive, privilégiant une approche expérientielle du visiteur, associant les arts baroques dans toutes leurs dimensions créatives, culturelles et patrimoniales et ouverts sur d'autres thématiques et sur les activités de pleine nature.

2019

EN QUELQUES CHIFFRES

- 6 000 personnes accompagnées par des guides et autres professionnels dont plus de 3 000 personnes l'été.
- 400 personnes parties à la rencontre d'une quinzaine d'agriculteurs.

Roger ARNOUX
Vice-Président

Votre contact technique :
Ludivine MOULARD
culture@maurienne.fr

Roger ARNOUX
Vice-Président

Votre contact technique :
Marion KERN
referent.pah@maurienne.fr



VALORISER ET DIVERSIFIER L'OFFRE ALIMENTAIRE DE MONTAGNE



Dans le cadre du **programme européen de développement rural LEADER**, le Syndicat du Pays de Maurienne porte et anime jusqu'à fin 2020 une démarche ciblée sur la **diversification** et la **valorisation de l'offre alimentaire de Maurienne en circuit court***.

Il s'agit de soutenir financièrement et de mettre en réseau les projets qui participent à :

- **Encourager un secteur agro-alimentaire dynamique et diversifié** : soutenir les agriculteurs en place et favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs, favoriser la transformation des produits bruts.
- **Commercialiser les produits locaux en circuits courts** : mettre en place une logistique adaptée, structurer une offre diversifiée, complète et de qualité, promouvoir et valoriser les produits du territoire.
- **Sensibiliser la population à l'agriculture de montagne et ses produits** : sensibiliser à l'Agriculture locale durable, à l'Alimentation et la Santé, affirmer l'identité agricole et culinaire "Maurienne", attirer de nouveaux publics dans le milieu agricole (animations "Agri-Culturelles").

Depuis 2016, **17 personnes et structures ont été retenues** pour bénéficier de subventions afin de mener à bien leurs projets.

* un circuit est désigné comme "circuit court" dès lors qu'il compte un intermédiaire maximum dans le périmètre géographique de la Maurienne.



IMPULSER UN CHANGEMENT DE PRATIQUES EN RESTAURATION COLLECTIVE

- Journée du 1^{er} juin 2018 "Du local dans l'assiette" : temps d'échanges et de rencontres entre professionnels réunissant 47 personnes : élus, techniciens, producteurs, cuisiniers et prestataires de la restauration collective.
- **Création et diffusion de 2 documents à la demande des acteurs** : annuaire des producteurs intéressés par ce débouché et listing des responsables de la restauration collective en Maurienne.

Ces rencontres ont suscité des envies de développer une meilleure interconnaissance entre producteurs et cuisines collectives. Des commandes fermes ont par ailleurs été passées.

INSTRUCTION DES DOSSIERS

- Livraison et formation aux outils de gestion : Sharepoint & OSIRIS
- Paiement de 4 porteurs de projets dans le cadre des avances de trésorerie régionale. Arrêtés attributifs de subvention pour 6 porteurs de projets.

PILOTAGE DU PROGRAMME

- 5 Comités de programmation, intégration d'un bénéficiaire du programme qui souhaitait prendre part aux réflexions et participer à la réussite du programme, des comités techniques itinérants organisés sur les lieux de création/développement de projets.
- Révision des grilles de sélection et modification des fiches action : revalorisation des taux d'intervention pour certaines actions ; augmentation des plafonds des dépenses éligibles ; révision des projets, dépenses et bénéficiaires éligibles.

Jean-Michel GALLOIZ
Vice-Président

Vos contacts techniques :
Myriam NGUYEN
leader@maurienne.fr
Christel ROMERO
gestion.leader@maurienne.fr



© SPM - Temps de sensibilisation à l'alimentation durable, Lycée Paul Héroult

EN QUELQUES CHIFFRES

- 30 porteurs potentiels rencontrés en 2018
- 13 dépôts de dossiers effectifs
- 9 dossiers programmés financièrement
- 518 100 € de subventions publiques attribuées, dont 46 % en 2018 :
 - » 457 560 € de l'Europe (FEADER)
 - » 30 000 € de la Région (CAR)
 - » 23 110 € du Département (ligne dédiée)
 - » 3 400 € des intercos (CCHMV et SIVAV)
 - » 2 370 € de l'État (FISAC)
 - » 1 660 € du Conseil Savoie Mont-Blanc



© SPM - Du local dans l'assiette, 1^{er} juin 2018

- Constituer et animer un groupe de travail pour aboutir à un **programme d'action de coopération avec le GAL "Escartons e valli Valdesi"** en Italie.
- Promouvoir le programme en ayant une présence active dans les réseaux professionnels et associatifs du territoire.
- Accroître le nombre de projets accueillis dans le programme.
- Animer le réseau constitué autour de la restauration collective.

2019



ABATTOIR

Mis en service en 1998, le **SPM est propriétaire de l'abattoir situé à Saint-Étienne-de-Cuines**. Le SPM assure le renouvellement du gros matériel et prend à sa charge la modernisation de l'outil. Le SPM est membre du Conseil d'Administration de la société de gestion qui se porte garant du bon fonctionnement de l'équipement.



L'activité de l'abattoir est en **augmentation de 20.6 T par rapport à 2017, soit 404 T** dont l'abattage des ovins représente 44 %, en **progression constante depuis quelques années**.

Jean-Michel GALLOIZ
Vice-Président

Votre contact technique :
MARTIN SCHOCH
martin.schoch@smb.chambagri.fr
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr

L'abattoir est un outil de proximité multi espèces, prestataire de services. Le maintien de cet outil est un axe fort de la stratégie alimentaire portée par le territoire. Il s'agit d'un maillon indispensable pour la valorisation et la commercialisation de la viande produite en Maurienne.

Ainsi les **travaux programmés de modernisation de la chaîne ovine d'abattage** permettront le respect des préconisations relatives à la protection animale, l'amélioration de l'attractivité des postes de travail et des conditions de travail, une traçabilité plus efficace et des gains importants et significatifs en performances techniques et économiques.

2019

PLAN PASTORAL TERRITORIAL (PPT)

Le Plan Pastoral Territorial vise le **soutien aux pratiques pastorales extensives** et le **maintien des espaces pastoraux** qui représentent 30 % de la surface du territoire de la Maurienne.

Approuvé par la Région le 18 septembre 2015, le PPT seconde génération (ou n°2) 2015-2020 permet d'enclencher 2 417 100 € de dépenses. Le soutien régional s'élève à 850 000 € sur la période, complété par les fonds européens du FEADER, des crédits départementaux et potentiellement d'autres financeurs sur des thématiques spécifiques (culture, patrimoine...).

Le programme comprend les actions suivantes :

- amélioration des conditions de vie à travers des aménagements et des équipements structurants (piste, chalet, ressource en eau...),
- reconquête des surfaces pastorales,
- acquisition de connaissances, innovation et accompagnement de la structuration du foncier ainsi que la structuration collective,
- valorisation du pastoralisme, développement du multi-usage par des équipements adaptés.

Au sein du comité de pilotage du PPT, rassemblant les acteurs professionnels du pastoralisme, ouvert largement aux autres acteurs des territoires pastoraux et des filières économiques, les projets d'amélioration pastorale sont discutés en amont pour permettre une vision partagée des différents enjeux.



2018 a constitué la troisième année de programmation des projets. Le Comité de pilotage, réuni à deux reprises, a **validé**, lors d'échanges qualifiés de constructifs, **12 projets** :

- pour un montant d'aide régionale de 87 431 €,
- 8 064 € de subventions départementales,
- 95 495 € de crédits européens.

Jean-Michel GALLOIZ
Vice-Président

Votre contact technique :
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr



© SEA - Aiguilles d'Arves

L'année 2019 sera consacrée à la **poursuite de la programmation**, dont le taux reste faible malgré tout (34 %) à deux ans de la clôture du programme. Une relance et un accompagnement actif des porteurs de projets seront nécessaires par la Société d'Économie Alpestre de Savoie en charge de l'animation du PPT.

2019



GESTION DE L'ARC ET DE SES AFFLUENTS



© SPM - travaux de reprise du chenal du pousset (05/18)

Afin de mieux structurer l'action publique en matière de **gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI)**, des évolutions législatives ont attribué aux Communautés de Communes (depuis le 1^{er} janvier 2018), une compétence exclusive et obligatoire qui était facultative et gérée jusqu'alors par les Communes.

La réforme renforce par ailleurs la solidarité territoriale et encourage le regroupement des EPCI pour l'exercice de la compétence, dès lors qu'une structure à l'échelle bassin versant existe. Acteur historique et interlocuteur privilégié en Maurienne, le SPM agit depuis de nombreuses années sur le volet "risque inondation" avec un appui technique (chargé de mission rivières depuis 2000) et administratif (PAPI 1 et 2 - Programme d'Actions de Prévention des Inondations) auprès des Communes et des Communautés de Communes.

Après de nombreuses réunions de travail et considérant le rôle et l'implication du SPM sur cette thématique, les différentes Communautés de Communes ont décidé de transférer la compétence au SPM au 1^{er} janvier 2019. Cet événement constitue un **virage important pour le SPM avec d'importantes responsabilités pour la gestion de ces torrents** au caractère imprévisible et parfois violent.

2018 TEMPS FORTS

2018, UNE ANNÉE DE TRANSITION

- **Organisation de la compétence GEMAPI** : état des lieux et diagnostic des missions exercées sur les différents territoires intercommunaux, identification des missions à exercer, priorisation des actions, prospection financière sur la base d'un budget prévisionnel "lissé" sur 5 ans, évaluation des moyens humains, matériels et financiers nécessaires.
- **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le compte des Communautés de Communes** (missions d'ingénierie) pour certains projets : opération de modification de la confluence Pousset/Arc à Orelle, reprise des digues des Arolles et de la Valloirette à Valloire, suivi annuel du Doron de Termignon, marché de maîtrise d'œuvre sur l'Arcelle à Val Cenis, suivi de l'Arc à Avrieux, développement des projets d'aménagement sur le Bonrieu à Saint-Jean-de-Maurienne et sur le Merderel à Saint-Martin-Sur-La-Chambre, accompagnement technique et administratif dans la gestion des situations d'urgence (Bessans, Valloire, Saint-Colomban-des-Villardes)...
- **Coordination de démarches territoriales** : optimisation de la gestion collective des événements d'urgence au droit des confluences problématiques sur l'Arc (Pousset, Sartay...), en présence des acteurs concernés (privés, publics), réflexions avec EDF pour améliorer les connaissances des incidences des chasses annuelles sur l'évolution du cours d'eau (volet sédimentaire, biologique...).
- **Finalisation des fiches actions du plan de gestion sédimentaire à l'échelle de la Maurienne** : recherche de solutions pragmatiques et réalisables pour réduire l'aléa inondation et les actions curatives.

Alain MARNEZY
Vice-Président

Vos contacts techniques :
Lucile MARIN
riviere@maurienne.fr
Geoffrey VISI
gestion.rivieres@maurienne.fr
Aurélien DION
poste.rivieres@maurienne.fr

2019, LE SPM DEVIENT MAÎTRE D'OUVRAGE

- **Mise en œuvre opérationnelle de projets de protection contre les inondations** : protection contre les débordements de l'Arcelle Neuve à Val Cenis, réaménagement de la partie aval du Bonrieu à Saint-Jean-de-Maurienne, stabilisation du lit et des berges du Merderel sur la Commune de Saint-Martin-Sur-La-Chambre, travaux sur la digue de l'Arc à Avrieux...
- **Préparation des projets pour l'année 2020** : aménagement du torrent de la Balme sur la Commune d'Argentine, réalisation de la phase n° 2 des travaux de stabilisation de l'Arc sur le secteur du Bochet...
- **Coordination et pilotage d'études** : études de dangers (digues de Valloire, digue de Saint-Jean-de-Maurienne), étude sédimentaire sur le secteur de Saint-Michel-de-Maurienne...
- **Développement d'un programme d'intervention pour la gestion de la végétation** : il s'agit d'assurer la continuité du travail effectué par les Communes et Communautés de Communes sans toutefois se substituer aux obligations des propriétaires riverains (intervention priorisée en fonction des enjeux présents).
- **Développement de démarches contractuelles avec nos partenaires financiers** (recrutement d'un chargé de mission spécifiquement dédié) : lancement d'un PAPI dit "d'intention", phase de préfiguration (durée : 2 à 3 ans) à un PAPI dit "travaux", permettant d'obtenir des subventions sur les opérations de lutte contre les inondations (partenaire financier principal : État) ; élaboration d'un contrat de bassin avec l'Agence de l'Eau permettant de favoriser une gestion intégrée des milieux aquatiques.

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

La Maurienne fait partie intégrante du territoire transfrontalier des Hautes Vallées avec le Grand Briançonnais dans les Hautes Alpes (Pays des Écrins, Queyras, Guillestrois, Briançonnais) et les vallées italiennes voisines de Suse et du Pinerolese en Région Piémont (Val Susa, Val Sangone, Val Pellice, Val Chisone et Germanasca). Le SPM est membre de la Conférence des Hautes Vallées (CHAV).

Cet engagement dans la Coopération transfrontalière se traduit par différentes missions :

- **une animation territoriale** : relais d'informations des Hautes Vallées, sur le programme européen de Coopération Territoriale France Italie/ INTERREG ALCOTRA et sur les initiatives voisines, élaboration de stratégies transfrontalières,
- **une coordination de projets transfrontaliers** : partenariat et interface entre territoires, montage de dossiers, pilotage et suivi des actions,
- **un appui technique aux porteurs de projets Maurienne** : relais d'information, mise en relation / partenariat franco-italien, appui au montage des candidatures et au suivi des procédures du programme ALCOTRA.



2018 TEMPS FORTS

PRÉSIDENTE DE LA CONFÉRENCE DES HAUTES VALLÉES

Le SPM, avec M^r Jean-Claude RAFFIN, assure la Présidence de la CHAV jusqu'en juin 2019 avec l'enjeu de consolider l'Association transfrontalière.

"LES HAUTES VALLÉES DESTINATION INTELLIGENTE AU CŒUR DES ALPES"

La stratégie de développement validée en 2017 est traduite en projets opérationnels en vue de créer les conditions d'un avenir commun vers un "Smart Territoire transfrontalier" pour renforcer la performance du tourisme dans le territoire des Hautes Vallées.

PLAN INTÉGRÉ TERRITORIAL "HAUTES VALLÉES CŒUR DES ALPES" - CŒURALP

Dépôt et validation de la stratégie définitive et de 3 projets du PITER :

- **Coordination et Communication** : assurer une cohérence entre les 5 projets thématiques et avec la stratégie du territoire.
 - **CœurAlp Mobilité** : réduire l'autosolisme en zone de montagne.
 - **CœurAlp Solidarité** : garantir l'accès à des services socio-sanitaires de proximité et de qualité - innovation sociale.
- Dépôt des 2 derniers projets :
- **CœurAlp Innovation** : créer des opportunités d'innovation pour les entreprises du territoire transfrontalier.
 - **CœurAlp Résilience** : rendre le territoire plus résilient pour les habitants, les entreprises et les vacanciers.

PLAN INTÉGRÉ THÉMATIQUE "TOURISME OUTDOOR"

Lancement du projet "Parcours Outdoor Transfrontalier" piloté par la Région Vallée d'Aoste. Le SPM est délégataire du Département de la Savoie pour créer une **boucle cyclo transfrontalière** entre la Maurienne et la vallée de Suse.

COOPÉRATION LEADER MAURIENNE

Confirmation de la coopération avec le GAL Escarton Valli Valdesi et précision des actions autour de la **qualification de produits de montagne** et le **développement de filières viande**.

COOPÉRATION CYCLO AVEC LA VALLÉE DE SUSE

Signature d'un protocole de coopération (SPM, Union Montana Valle di Susa et Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise) pour **développer des actions cyclo Maurienne - Vallée de Suse**.

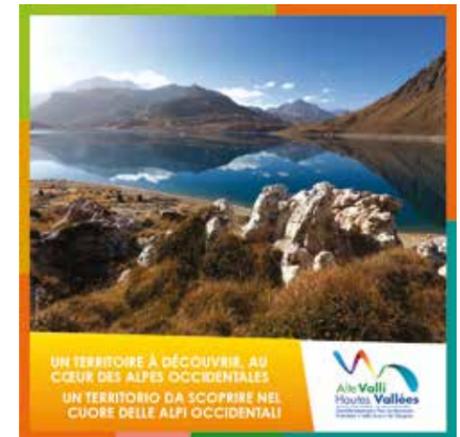
PITER "HAUTES VALLÉES CŒUR DES ALPES"

Le SPM est coordonnateur du PITER CœurAlp.

- 22 janvier : lancement du PITER et démarrage des projets Mobilité, Services et Coordination.
- 1^{er} trimestre : réponse du Programme Alcotra pour les projets Innovation et Résilience.
- **10 partenaires franco-italiens pour réaliser les 5 projets jusqu'en 2022** avec un budget global de 8 471 647 € dont 7 155 000 € de subvention FEDER Europe (85 %).
 - **dont 3 partenaires Maurienne** : le SPM avec Auvergne-Rhône-Alpes Entreprise (antenne Maurienne), Communautés de Communes Porte de Maurienne et Maurienne Galibier
 - Budget total Maurienne : 2 336 436 € (dont 85 % FEDER).

PITEM "OUTDOOR"

Création de l'itinéraire cyclo transfrontalier : état des lieux, plan de parcours, services et points d'intérêt existants, recherche d'une signalétique commune physique et/ou numérique, informations numériques.



Jean-Claude RAFFIN
Vice-Président

Votre contact technique :
Raphaëlle LONGHI-DÉTIENNE
cooperation@maurienne.fr

2019



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un **document de planification et d'urbanisme**. Il définit les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire à moyen terme (réflexion à 15/20 ans). À travers un objectif de cohérence à l'échelle du bassin de vie, les élus qui votent le SCoT fixent un cadre de référence pour différentes politiques territoriales, notamment l'habitat, le développement industriel et commercial, les déplacements, le tourisme, l'agriculture, la protection de l'environnement, la transition énergétique... Le SCoT traduit une vision stratégique de développement du territoire à travers un projet équilibré entre les options d'aménagement et les choix de protection. Il est élaboré à l'échelle des 5 Communautés de Communes du Pays de Maurienne. L'élaboration d'un SCoT nécessite une grande implication des élus locaux et se fait en concertation avec habitants et acteurs socioprofessionnels du territoire.



RAPPORT DE PRÉSENTATION



PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)



DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS (DOO)



PRÉPARATION DE L'ARRÊT DU PROJET DE SCOT

Début 2019 sera consacré à la finalisation des différentes pièces du SCoT (dont l'évaluation environnementale et le rapport de présentation...) et à la pré-consultation des personnes publiques associées (PPA) et des services de l'État. Ces retours permettront d'ajuster, d'enrichir et de sécuriser le document avant de le soumettre pour arrêt au Comité syndical du Pays de Maurienne.

L'arrêt du projet par les élus du Comité syndical marquera le début d'une phase décisive pour le SCoT. Le projet arrêté sera transmis aux Personnes Publiques Associées (PPA) pour avis officiel cette fois-ci.

MISE EN ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet de SCoT arrêté et l'ensemble des avis émis par les PPA seront soumis à enquête publique. Des permanences seront tenues sur l'ensemble du territoire par un commissaire enquêteur qui remettra un avis au SPM sur le projet de SCoT au terme de cette enquête publique.

APPROBATION DU SCOT PAR LE COMITÉ SYNDICAL

En fonction des observations formulées, le projet de SCoT pourra être modifié au besoin puis présenté pour approbation au Comité syndical. Le SCoT approuvé deviendra exécutoire 2 mois après transmission au Préfet. Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) devront se mettre en compatibilité avec le SCoT dans un délai d'un an, ou trois ans si la mise en compatibilité implique une révision du plan local d'urbanisme ou de la carte communale.



Jean-Claude RAFFIN
Vice-Président

Votre contact technique :
Fabien BONNAFFOUS
scot@maurienne.fr

2019

2018
TEMPS FORTS

DU PROJET POLITIQUE AUX RÈGLES D'URBANISME

Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) constitue la "boîte à outils" du SCoT. Il traduit les objectifs politiques inscrits au PADD sous forme de règles d'urbanisme (prescriptions ou recommandations) qui s'appliqueront ensuite aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Cet exercice technique d'écriture des règles et de spatialisation des objectifs a nécessité de multiples échanges avec les collectivités, les porteurs de projets et les élus membres du bureau SCoT. Des allers-retours thématiques (habitat, économie, commerce, agriculture, environnement et tourisme) ont permis de tester les prescriptions, vérifier leur pertinence et recevabilité.

Une première version du DOO (hors volet tourisme) a été présentée et débattue avec les élus municipaux et communautaires à l'été 2018. Quelques mois supplémentaires ont été nécessaires pour finaliser le volet tourisme du DOO qui a été débattu fin décembre 2018.



© SPM / E. Rippert - Vue aérienne de Haute Maurienne

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

En considérant le web comme un **média primordial de communication à la population**, tant au niveau de la **réactivité du contenu** que de la **visibilité** et de la **facilité d'accès** du web, il est capital d'utiliser ce canal pour diffuser une information exhaustive à une audience large. L'intérêt pour le public est d'obtenir l'information la plus pertinente en adéquation avec ses attentes. L'intérêt pour les acteurs locaux (publics ou associatifs) est de bénéficier d'outils efficaces et simples d'utilisation qui permettent une **diffusion large de leurs informations**.

Suivant ce constat, le SPM a mis en place le portail **maurienne.fr** comme un service à la population. Ce site regroupe une présentation des différentes missions du SPM, les appels à projets, consultations et avis d'attribution mais également des informations dynamiques telles que les actualités de la vallée, annuaires des services et associations, agenda Maurienne et agenda culturel, qualité de l'air, santé/social, travaux...

2018
TEMPS FORTS

MAURIENNE.FR

- Grâce aux données APIDAE^(*), mise en ligne de nouveaux outils : agenda Maurienne et annuaire de services et d'associations.
- Refonte graphique du site pour une expérience de lecture et de navigation optimales.
- Création d'une mailing-list "Maurienne Kids" qui propose des événements à chaque début de vacances scolaires.
- En partenariat avec Maurienne Tourisme et dans le cadre du nouveau Programme européen ALCOTRA, sélection d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour réfléchir sur le nouveau Portail Maurienne version 2019.

PARCOURS USAGER

- Suite à l'annuaire des Services : animation de 5 groupes de travail thématiques (Emploi / Formation / Insertion, Services au public / Démarches administratives, Santé / Social, Jeunesse / Éducation) avec des acteurs de la Santé et des socio-pro pour identifier les usagers, leurs problématiques, cibler les services compétents (ou manquants) et intégration de ces parcours usagers dans le site Maurienne.fr (données APIDAE).
- Présentation des parcours usager à Innbruck le 8 octobre lors de la clôture du Programme Européen INTESI - Open Data.
- Présentation et animation d'un atelier sur les parcours usager lors de la réunion finale INTESI à Bourg d'Oisans le 16 octobre.

ADMINISTRATION ET ANIMATION DES OUTILS MAURIENNE ET RÉSEAUX SOCIAUX

- Yatou-en-maurienne.fr** : administration et animation de l'annuaire des commerçants, artisans et services de Maurienne.
- Fichier Interactif Logement (FIL Maurienne)** : administration, animation de la page Facebook FIL, modération des annonces avec la Maison de l'Habitat, dépannage des propriétaires.
- Animation des pages Facebook "Maurienne.fr - SPM", "Yatou-en-Maurienne", "LEADER Maurienne", "FIL Maurienne", relais d'informations du site Maurienne.fr et des pages "amies".

MÉDIATION NUMÉRIQUE

- En lien avec les différents professionnels de santé et associations : accompagnement, réunions d'information autour des outils numériques Maurienne, accompagnement et formation APIDAE des Centres sociaux.
- Accompagnement et formation des utilisateurs aux outils Maurienne (propriétaires, commerçants, associations...)

MAURIENNE.FR

- Dans le cadre du programme ALCOTRA, refonte du site Maurienne.fr
- Intégration de nouveaux outils.
- Intégration d'une rubrique Tourisme sur le Portail, travail en partenariat avec Maurienne Tourisme.

PLATEFORME DE PARTICIPATION CITOYENNE

Utiliser le numérique comme outil de participation des citoyens dans la prise de décisions politiques autour de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme mais également de l'environnement, de la culture...

- Mise en route de la plateforme.
- Début des opérations : réunions d'informations, formations des collectivités, mise en place des premières études, enquêtes publiques, sondages...

WWW.MAURIENNE.FR

les outils Maurienne à votre service



Parcours usager et annuaire des services services.maurienne.fr



Fichier Interactif Logement logement.maurienne.fr



Annuaire des commerçants, artisans et services www.yatou-en-maurienne.fr



Agenda Maurienne Agenda culturel agenda.maurienne.fr

^(*) réseau collaboratif d'informations touristiques et de loisirs

Hervé GENON
Vice-Président

Votre contact technique :
France BARBÉ
web@maurienne.fr

2019



TRANSPORTS SCOLAIRES

Le SPM est **Autorité Organisatrice de second rang (AO2)** pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les missions principales du Service Transports Scolaires du SPM sont de :

- relayer les informations entre l'antenne régionale des transports interurbains et scolaires en Savoie, les Communes (ou Communautés de Communes), les transporteurs et certaines familles,
- gérer les dossiers d'inscription remplis par les familles en appliquant le règlement départemental (affectation sur le circuit adéquat, détermination de l'arrêt le plus proche du domicile, vérification de la distance domicile-établissement scolaire...),
- vérifier et régler chaque mois les factures aux transporteurs,
- répartir les coûts des transports scolaires entre les Communes (ou Communautés de Communes) et l'antenne régionale en fonction des règles de subvention,
- revoir le fonctionnement des circuits au moment des appels d'offres ainsi qu'en cas de modifications liées à l'évolution des inscriptions,
- intervenir auprès des personnes concernées en cas de problèmes ou d'infractions constatées,
- revoir les circuits en cas de coupure de routes liées à des intempéries et à des travaux.



Jean CIMAZ
Vice-Président

Vos contacts techniques :
Laurence DUVERNEY-PRÊT
Muriel GUILLERME
transport@maurienne.fr

2018

TEMPS FORTS

Pour l'année scolaire 2018-2019, **2 000 inscriptions** d'ayant-droit ont été gérées pour des élèves qui sont transportés quotidiennement de la maternelle au lycée. Ces élèves sont répartis sur **69 circuits assurés par 5 transporteurs**. 435 dérogations ont également été établies par le SPM pour des trajets cantine, garderie, nounou...

Le coût des frais de transports pour l'année scolaire 2017-2018 s'est élevé à de **2 375 061 € TTC**.

À compter du 1^{er} janvier 2019, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan devient Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) : **le SPM devient AO2 pour la 3CMA.**

À partir de la rentrée scolaire 2019-2020, le SPM assurera l'organisation des transports scolaires sur l'ensemble de la vallée.

2019

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT (MJD)



Depuis 2017, **le SPM porte le poste d'accueil de la MJD** située à Saint-Jean-de-Maurienne (anciens locaux du Tribunal d'Instance), avec le soutien financier du Département, en partenariat avec la ville de Saint-Jean-de-Maurienne et le Tribunal de Grande Instance d'Alberville.

2018

TEMPS FORTS

- **Fréquentation globale en légère hausse** (un peu plus de 2500 personnes) malgré la suspension des permanences du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) et l'arrêt en milieu d'année de celles de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (déplacées à la Maison de l'Habitat).
- L'action collective sur le thème "**conseils aux tuteurs familiaux**" organisée par l'ATMP (Association Tutélaire des Majeurs Protégés) et l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) a réuni un nombreux public.

- **Reconduite des missions des intervenants de la MJD** : avocats, notaires, conciliateur de Justice (règlements à l'amiable de litiges de voisinage, de consommation...), délégué du défenseur des droits (défense des droits des usagers des services publics, défense et promotion des droits de l'enfant, lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité, respect de la déontologie par les professionnels de la sécurité), informations juridiques, aide aux victimes (AVU), mesures de protection (ATMP et UDAF), médiation familiale (UDAF).



Yves DURBET
Président

Votre contact technique :
Anne WACKERMANN
mjd.st-jean-de-maurienne@justice.fr

2019